



AVRIL, MAI, JUIN 2024

FOCUS : ON N'A PAS TOUS LES JOURS 20 ET 25 ANS !

Les années s'égrènent, passent...on ne les voit pas filer! Vingt ans, le bel âge, c'est celui de notre canard. Notre section généalogie a fêté ses vingt cinq ans d'existence et paraphrasant Racine et Le Cid, l'on peut dire, : « Nous partîmes à dix mais par un prompt renfort nous nous vîmes quarante en arrivant au port ». La généalogie a beaucoup évolué pendant ces vingt cinq années. Bien que les recherches s'effectuent de plus en plus sur les archives et les sites généalogiques en ligne, nous n'avons pas jeté le crayon de papier et la gomme, car il reste beaucoup de renseignements à glaner dans les registres des Archives Municipales, Départementales, Nationales, Militaires, etc. Les logiciels de généalogie offrent de multiples options, pas toujours à la portée du quidam ordinaire et nous nous entraînons pour en déchiffrer toutes les arcanes. Les sites de généalogie deviennent presque tous payants, certains utilisant l'Intelligence Artificielle pour traiter les données mises en ligne gratuitement par les Archives Municipales, Départementales, Nationales, Militaires. Nos associations de généalogie cheminotes sont des lieux de rencontre qui permettent, en toute convivialité, de mener nos recherches sans mercantilisme à tout va ! Des associations où la mémoire cheminote est conservée pour la transmettre et la faire vivre, avec l'aide du Service Archives Documentation du Groupe SNCF. Il est juste de remercier ici tous nos animateurs et animatrices, en premier lieu, Daniel Barrand, qui inlassablement, avec méthode, sagacité, ténacité, déroule le fil de nos recherches et nous initie à la longue enquête sur nos racines familiales. Voici donc le numéro 80 du Canard qui représente vingt ans d'écriture sur des sujets divers, afin de vous intéresser, étonner, questionner, amuser. En route vers 2029 pour les 25 ans de « Sur les rails de la Généalogie », tant que mon plaisir d'écrire sera partagé avec celui que vous avez, toutes et tous, de me lire. *Patricia Perrot*

EDITO

Merci à vous, lectrices et lecteurs assidus de ma feuille de chou, sans prétention, juste quelques curiosités, énervements, à vous faire partager, sur des sujets variés. Après la vie de notre section, le « poème à mon ami blanc » de Léopold Sédar Senghor, défenseur de la négritude et de la francophonie. Notre « historien », Jean-Louis Ponnay, honore le souvenir de Maxime Guillot et Marcel Naudot, cheminots résistants bourguignons qui, il y a 80 ans, payèrent de leur vie leur engagement pour la libération de la France. Et nous n'oublions pas la rafle de Dijon avec sa seule survivante : Paulette Lévy. Puis un choix de BD sur des femmes : avocate, écrivaine, militante, et tant d'autres, qui se sont battues pour les droits des femmes et la dignité de toutes et tous. *Patricia Perrot*

Vie de la section

Daniel Barrant continue d'animer les rendez-vous des lundis et le mercredi mensuel Hérédis, malgré ses graves problèmes de santé. Avec l'aide de Jean-Yves Nicolas, Nadine Christ, Bénigne Dupaquier, Jocelyne Drouhin, Jean-Louis Ponnavo, et moi-même. Après la réalisation de sa conférence sur ses ancêtres bagnards, présentée pour le Forum National de généalogie UAICF en juin 2023 à Saint-Mandrier puis en octobre à Venarey les Laumes pour Quai des Artistes, Jean-Charles Peteuil mène des recherches approfondies sur la saga « Terrot » à Dijon. Pour la fête du CASI le 22 juin prochain, Bénigne, Patricia et Jean-Louis représenteront la section généalogie. Le bureau de Dijon Artistique va assister à l'AG du comité Sud-Est, organisé par Venarey les Laumes du 3 au 5 avril. *Patricia Perrot*

POÈME À MON FRÈRE BLANC

Cher frère blanc

Quand je suis né, j'étais noir,
Quand j'ai grandi, j'étais noir,
Quand je suis au soleil, je suis noir,
Quand je suis malade, je suis noir,
Quand je mourrai, je serai noir.

Tandis que toi, homme blanc,
Quand tu es né, tu étais rose,
Quand tu as grandi, tu étais blanc,
Quand tu vas au soleil, tu es rouge,
Quand tu as froid, tu es bleu,
Quand tu as peur, tu es vert,
Quand tu es malade, tu es jaune,
Quand tu mourras, tu seras gris.

Alors de nous deux,
Qui est l'homme de couleur ?



Léopold Sédar Senghor

L'auteur est un homme d'état français, secrétaire d'état, député, ministre en France avant l'Indépendance puis sénégalais. Il sera le premier président de la république du Sénégal. Il a fait des études supérieures à Louis le Grand où il se liera d'amitié avec Georges Pompidou, futur président de la République Française, et sera le premier africain agrégé de grammaire en 1935. Il est fait prisonnier en 1940, en combattant pour la France.

Poète et écrivain, il promeut la francophonie et sera le premier africain à siéger à l'Académie Française. Sa poésie, vise l'espoir de créer une civilisation de l'Universel, qui fédérerait les traditions par-delà leurs différences. Il approfondira le concept de « négritude » défini par Aimé Césaire : « La négritude est la simple reconnaissance du fait d'être noir, et l'acceptation de ce fait, de notre destin de Noir, de notre histoire et de notre culture ».

Le « monde francophone » est une réalité géographique, linguistique, mais surtout culturelle qui réunit toutes celles ou tous ceux qui, éprouvent ou expriment une certaine appartenance à la langue française ou aux cultures francophones quelles que soient leurs souches.. Cette dénomination d'espace francophone bien que floue est la plus féconde.

Patricia Perrot avec l'aide de Larousse et Wikipédia



**Cela s'est passé il y a 80 ans :
le 2 février 1944
Les obsèques de Maxime Guillot
et l'arrestation de Marcel Naudot,
cheminots aux ateliers de Perrigny**

La mort de Maxime Guillot, 29 janvier 1944

Maxime Julien Guillot naquit le 1er janvier 1900 à Bruailles (Saône-et-Loire), Fils d'aubergistes, il fut incorporé en 1920 au 3e Régiment d'infanterie à Belfort et servit ensuite au Maroc. Démobilisé en 1922, il entra à la SNCF comme aide ouvrier aux ateliers de Dijon Perrigny le 1^{er} mai 1923. Militant socialiste, il acheta avec son épouse Lucie, dans les années trente, un café puis ensuite un café-restaurant, le Grand Saint Vincent, à Chenôve (Côte-d'Or).

Mobilisé sur place en septembre 1939, aux ateliers de Perrigny, il reçut l'ordre de se replier dans le Rhône puis, après l'armistice, il reprit la direction du Grand Saint Vincent. Il utilisa son établissement pour héberger, habiller et faire passer en zone libre des prisonniers français internés au camp de Longvic. Dès le début de 1941, il établit un étroit contact avec les organisations de résistance de cheminots ainsi qu'avec des éléments de groupes francs.

En 1943, sous le nom de Julien, il organisa et dirigea de nombreux sabotages avec le groupe d'action immédiate dit groupe Charlie, qui se distingua au cours des mois de juin et de juillet par ses opérations de sabotage des câbles téléphoniques et des réseaux de télécommunication. En juillet 1943, il s'engagea également dans le Bureau des opérations aériennes (BOA) de la Région D, où il fut rapidement chargé de diriger les opérations aériennes dans le département de Saône-et-Loire.

Il était responsable du secteur Côte-d'Or Sud/Saône-et-Loire Nord et devait trouver des terrains favorables aux parachutages d'armes, munitions, matériel, essence, etc. L'Organisation civile et militaire (OCM) le nomma officier, chargé de mission des Forces françaises combattantes (FFC).

Recherché par la police allemande en novembre et décembre 1943, il échappa plusieurs fois de justesse à l'arrestation, mais au mois de janvier 1944, il tomba dans une souricière, montée par les Allemands à Chagny. Appréhendé, au moment de monter en voiture, il sortit le revolver qu'il avait réussi à dissimuler et abattit un des Allemands, en blessant un deuxième. Bien que blessé lui aussi, il parvint à s'échapper sous le tir de l'escorte des policiers. Les deux résistants arrêtés avec lui dont son radio R. Barro (Berbère) purent eux aussi s'échapper. Toute la région fut mise en état d'alerte pour le retrouver. La Kommandantur de Dijon diffusa le message suivant : « **Maxime Guillot alias Julien Pacaud ou Roger Duchesne, bandit très dangereux. Capturez-le vivant** ». L'ennemi considère que celui qu'il décrit comme un « terroriste », détient de nombreux renseignements sur l'organisation de la Résistance en Côte-d'Or et Saône-et-Loire et veut le faire parler.

Malgré cela, Maxime poursuit son activité sans se soucier des conséquences probables. Quinze jours plus tard, le 29 janvier, il fut surpris par les hommes de la Sipo-SD alors qu'il se rendait à un rendez-vous avec des responsables du BOA, dans un café de la rue Condorcet, à Dijon. Il abattit deux Allemands mais cerné avec son ami Roger Philipson qui sera déporté et mourra à Neuengamme, il finit par être blessé aux jambes et à l'abdomen et s'écroura place Blanqui (aujourd'hui 2 place Saint-Bénigne). Il avala les papiers compromettants qu'il avait sur lui et se tira une balle dans la tête pour ne pas risquer de révéler ses renseignements à l'ennemi en étant pris vivant.



Plaque commémorative située 2 place Saint Bénigne à Dijon, lieu d'arrestation et de décès de Maxime Guyot

Ses obsèques eurent lieu le 2 février 1944 au cimetière de Chenôve.

Père de quatre enfants, Maxime Guillot fut fait chevalier de la Légion d'honneur, compagnon de



la Libération par décret du 20 janvier 1946 et reçut la Croix de guerre 1939-1945 avec palmes. Il fut homologué lieutenant FFI à titre posthume en mai 1947 et Il obtint la Médaille de la Résistance par décret du 28 avril 1959. Une rue de Chenove porte son nom.

L'arrestation de Marcel Naudot, 2 février 1944

Louis, Marcel, Augustin dit Marcel Naudot naquit le 5 octobre 1892 à Sincey-les-Rouvray (Côte-d'Or). Marcel Naudot travailla comme ouvrier charron à Montliot-et-Courcelles (Côte-d'Or) puis fut incorporé dans un régiment du génie en octobre 1913. À sa démobilisation le 20 août 1919, il reprit son activité de charron et se maria le 3 mai 1920 avec Juliette Berthoud, dont il eut trois enfants. Le couple vint habiter à Chenôve (Côte-d'Or) et Marcel fut alors embauché à la compagnie du PLM comme ouvrier menuisier aux ateliers wagons de Dijon-Perrigny.

Il adhéra au syndicat CGT des cheminots et fut élu conseiller municipal en 1925. Secrétaire de la section socialiste, il fut élu maire de Chenôve en septembre 1934. Il s'engagea en mai 1943 dans la Résistance au groupe FTP (Francs-tireurs et partisans) du commandant Nicolas. Il récupéra des armes et hébergea des résistants et il en profita pour faire établir par la mairie de Chenôve des faux papiers d'identité et des titres d'alimentation.

Le 2 février 1944, Marcel Naudot prit la responsabilité malgré l'interdiction allemande, d'organiser la cérémonie des obsèques de Maxime Guillot, au cimetière des Valendons, à Chenôve, devant plusieurs milliers de personnes, ceint de son écharpe tricolore. La Sipo-SD fut alertée mais mal renseignés, les policiers allemands se rendirent d'abord au cimetière des Péjoces à Dijon, où ils ne trouvèrent rien et furent ensuite envoyés à celui de Marsannay.

Enfin informés, ils arrivèrent au cimetière de Chenôve par le plateau, au moment où Lucie Guillot et sa famille recevaient les condoléances de l'assistance. Le cimetière fut cerné par les feldgendarmes et les hommes présents, certains ayant pu s'échapper, furent alignés contre un mur. Le maire lui-même, qui à ce moment ne portait plus son écharpe qu'il avait dissimulée, fut cependant reconnu et couché par terre avec deux ou trois autres et malmené. Rendu responsable, il fut arrêté et conduit à la Kommandantur puis dirigé le surlendemain sur le camp de Compiègne-Royallieu, d'où il sera déporté le 6 avril 1944 à Mauthausen (Autriche).



Le 7 mai 1944, il fut affecté au Kommando de Güssen et au percement de galeries souterraines afin d'abriter l'armée allemande des attaques aériennes alliées. Le 13 mars 1945, il fut réaffecté au camp central où il mourut le 26 mars 1945.

Il obtint à titre posthume la médaille militaire en 1949 et le titre de Déporté résistant le 19 mars 1951, ainsi que la Médaille de la Résistance par décret du 22 septembre 1953. Son nom figure sur la plaque SNCF de l'ancien Etablissement de Maintenance du Matériel, à Chenove et sur une plaque au premier étage de la mairie de Chenôve. Il fut également donné à une place de la ville de Chenôve par délibération du 17 novembre 1953.

Il ne sera pas remplacé immédiatement comme maire. Pendant plusieurs séances le registre des délibérations du conseil municipal indiquera « Marcel Naudot, maire, absent à la séance car détenu par les troupes d'occupation ».

Ce dossier a été documenté, écrit et illustré par Jean-Louis Ponnvoy, notre « historien ».

Sources : Wikipédia. Dictionnaire Le Maitron. "Capturez-le vivant" de René Pacaut, imp. Jobard, Couchey 1984. Site Mémoire des Hommes. Articles du journal Le Bien Public. Témoignages divers.

Photos pages 4, 5 et 6 effectuées par Jean-Louis Ponnvoy, collection personnelle.

LA RAFLE DE DIJON : DU 21 AU 26 FÉVRIER 1944

La première rafle de juifs étrangers réfugiés à Dijon a lieu les 12 juillet 1942 et 13 juillet 1942. Ce sont 21 personnes qui sont détenues pendant ces deux jours à l'Hôtel de ville de Dijon. Puis, de la Gare de Dijon-Ville, elles sont transférées au camp de Pithiviers, et déportées à Auschwitz, par le Convoi n° 6, en date du 17 juillet 1942.

La rafle dite « rafle de Dijon » est donc la seconde à Dijon, durant la Seconde Guerre mondiale. Elle a lieu du 21 au 26 février 1944.

92 personnes, hommes, femmes et enfants, résidant à Dijon et ailleurs en Côte d'Or, sont arrêtées et emmenées dans l'école Jules-Ferry, rue Jean Jaurès, à Dijon, au seul motif qu'ils sont juifs. Trois en sortent : deux qui sont hospitalisés (plus de 80 ans), et une mère d'un enfant de 3 mois qu'elle allaite. Elles y resteront une semaine avant d'être déportées par le Convoi n° 69, en date du 7 mars 1944, au camp de Drancy. Deux autres hommes ne prendront pas la route et ce sont 87 personnes qui partent vers Auschwitz-Birkenau. Seule survivante, Paulette Lévy, une jeune femme de 26 ans.

« Février 1944. 26 rue Nicolas Berthot, Dijon : Paulette Lévy, sa mère et sa sœur sont dans

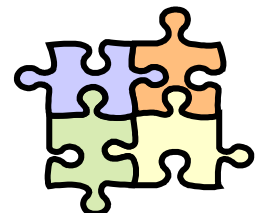


leur maison. Son père et son frère sont sortis. Soudain, la police frappe à la porte. Elle vient arrêter la famille Lévy, sur ordre du gouvernement de Vichy. Les trois femmes sont embarquées au seul motif qu'elles sont juives. Sa mère est gazée à l'arrivée. Sa sœur décède du typhus. Paulette, matricule 75940, bloc 22 du camp de concentration de Auschwitz-Birkenau, y a creusé des tranchées, travaillé dans des champs de pommes de terre qu'elle cachait dans ses vêtements pour pallier à la faim tenace, et subi des violences par les femmes allemandes condamnées au droit commun. Elle est la seule survivante ». Des documents originaux sont disponibles aux archives départementales de la Côte-d'Or. Ils témoignent de la déportation de Paulette Lévy vers le camp d'Auschwitz. Paulette Lévy revient à Dijon en 1945, dans un train de déportés. Puis accueillie dans le refuge aménagé par des bénévoles « au coin du miroir », avec un rez-de-chaussée transformé en restaurant et premier étage en dortoir. Elle sera accueillie par la famille Franck qui l'aidera à retrouver son père et son frère.

Une plaque commémorative a été apposée par l'association Mémoire Vive en 2014 sur le mur de l'enceinte de l'école Jules-Ferry, située rue du docteur Tarnier, qui porte le nom de Paulette Lévy depuis 2019. A cette occasion, son témoignage sonore, enregistré au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon sera dévoilé à sa famille et au public.

Documenté, écrit et illustré par Patricia Perrot.

Sources : Philippe Poirier « une mémoire éclatée » ; journal Bien Public 01.2014, 02.2024 ; Association Mémoire Vive, bulletin de 07.2019 et photo de Paulette Lévy ;



LIRE : *BD, « Jeanne Chauvin, la plaidoirie dans le sang », de Aurélie Chanay et Djoïna Amrani, éd. Marabulles* : Le parcours difficile de la première avocate à plaider en France en 1901. Une femme qui mettra beaucoup d'énergie pour convaincre les politiques de voter une loi, autorisant les femmes à porter la robe dans les prétoires à l'égal des hommes. *BD, « Olympe de Gouges », de Catel et Bocquet, éd. Casterman* : En près de 500 pages, Catel et Bocquet nous plongent dans la vie passionnante de cette femme qui n'a pas hésité à transgresser les règles de son temps. La vie de l'auteure de la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne est souvent mal connue. Née au milieu du XVIII^e siècle, mariée à 17 ans à un homme bien plus âgé qu'elle. Veuve, elle devient la libre Olympe de Gouge au destin d'héroïne ! *BD, « Simone de Beauvoir, une jeune fille qui dérange », de Sophie Carquain et Olivier Grojnowski, éd. Marabulles* : Cette BD se concentre sur l'adolescence et la vie de jeune adulte de Simone de Beauvoir. Une période charnière pour celle qui deviendra la féministe française la plus célèbre. C'est l'époque où elle commence à se rebeller contre sa famille et les convenances bourgeoises et sexistes qui l'étouffent. Cette BD est une bonne entrée en matière avant de lire *les Mémoires d'une jeune fille rangée, le Deuxième sexe, etc.* *BD, « L'insoumise » de Chantal Montellier, éd. Actes Sud* : surnommée *la passionaria des pauvres* et *la Jeanne d'Arc des sans-logis*, Christine Brisset, injustement oubliée aujourd'hui, grande bourgeoise révoltée par la misère, entreprit de reloger les milliers de personnes, sans toit, à Angers, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, bien avant que l'abbé Pierre ne fit du logement son combat. Multipliant les occupations illégales de logements vacants, elle fonda le mouvement des Castors et, à la tête d'une armée de volontaires, fit construire des cités entières. Son action militante lui valut d'être traînée 49 fois devant les tribunaux. L'auteur s'est appuyée sur le film documentaire de Marie-José Jaubert, *On l'appelait Christine* (2004) et a eu accès aux archives familiales. Cet album salutaire retrace l'histoire d'un combat épique, aux enjeux toujours d'actualité. *BD, « Dures à cuire, 50 femmes hors du commun qui ont marqué l'Histoire » de Till Lukat, éd. Cambourakis* : Pour parler de féminisme avec des mots simples et de manière concise, en mettant en avant 50 histoires de femmes du monde entier, de différentes époques, qui se sont battues à leur manière pour défendre les droits des femmes. On apprend les parcours extraordinaires de femmes comme Anne Bonny, irlandaise née en 1702 qui fut l'une des premières femmes pirates, de Marie Laveau, coiffeuse réputée et prêtresse vaudou de la Nouvelle-Orléans, libre malgré sa condition de femme noire; ou encore le parcours de Wendy O. Williams, chanteuse punk des Plasmatics, connue pour faire exploser des voitures et faire des performances scéniques extraordinaires. Parfait à offrir à une personne en soif d'apprentissage féministe, pour encourager la poursuite de connaissances plus approfondies, de l'intersectionnalité, des conditions féminines dans le contexte culturel de chaque pays d'origine. *P.Perrot*

ISSN 2417-467X. Directeur de la publication : Marc Charchaude. **Rédactrice en chef** : Patricia Perrot. **Comité de rédaction** : P. Perrot, M. Charchaude, B. Dupaquier, J.L. Ponnay, Reno, H. Perrot. **Éditeur imprimeur** : UAICF Dijon Artistique 12 rue de l'Arquebuse 21000 Dijon, uaicfdijon21@gmail.com. **Réunions généalogie** : rue Léon Mauris 21000 Dijon, selon calendrier, lundi a.m.. Contact : uaicfgenealogie21@gmail.com.